

Evènement ! Fête des pommes : Atelier pressage de pommes/poires

Cette année, Le Relais vous propose de presser vos fruits pour faire votre jus gratuitement grâce à la location du pressoir de la Maison du Parc du Morvan. Cet évènement est ouvert aux adhérents de l'association. L'adhésion est possible toute l'année !

Le vendredi et le samedi 8 et 9 septembre au Relais et sur inscription préalable

Venez avec vos pommes/poires, repartez avec du jus !

Nous presserons 1200 kg de fruits/jour maximum, y compris la production du verger du Relais. Les horaires des 2 journées : de 8h à 18h - installation et nettoyage compris.

L'évènement est ouvert à tous, mais l'inscription est obligatoire pour les personnes qui souhaitent presser leurs fruits. Les inscriptions seront closes dès que la jauge sera atteinte.

Inscription :

Envoyez rapidement un mail à le relais@ecomail.fr avec la quantité de fruits estimée* ou appelez Julien au 06 60 11 67 56 pour confirmer votre inscription.

** Si le poids de fruit constaté est supérieur à celui annoncé lors de l'inscription, Le Relais se réserve le droit de ne transformer en jus que la quantité prévue afin de ne pas retarder les adhérents suivants...*

En vous inscrivant à cet évènement, vous vous engagez à :

- respecter l'horaire prévu,
- respecter au mieux le poids de fruits annoncé,
- apporter des fruits préalablement **triés et lavés** ^[1],
- fournir des bouteilles **propres** avec bouchon à visser hermétique ^[2].
- venir avec des caisses/cartons/cagettes pour emmener vos bouteilles

L'association a la possibilité de fournir les contenants **sur réservation avant le 20 août**. Le prix de vente sera autour de 1€ la bouteille de 1L, avec bouchon à visser hermétique.

Déroulé des 2 journées

Vous venez le jour même avec vos fruits à maturités, (les pépins doivent être bruns !), triés et propres. Vous restez pour aider au pressage de la quantité de jus souhaité et vous repartez avec du jus pasteurisé et mis en bouteille. Le jus sera issu du mélange des fruits.

L'atelier est gratuit pour les adhérents, avec une participation libre et consciente. Le Relais loue le pressoir 240€ pour les 2 jours.

Si vous avez trop de fruits, faites-en don au Relais !

Participation des usagers :

- Pour aider au pressage, il faut que **deux personnes participent** à la production de jus (évacuation de la pommée, mise en bouteille, nettoyage de l'atelier et de ses équipements). Elles s'engagent à respecter les règles d'hygiène et de sécurité et les consignes dictées par le responsable du pressoir.
- Les participants viendront au pressoir, munies d'une **paire de bottes propres** et éventuellement de gants. L'association mettra à leur disposition tablier et gants, selon le besoin.
- Les enfants sur le site sont sous la responsabilité de leurs parents ou tuteur.

^[1] Le Relais se réserve le droit de refuser des lots de pommes ne répondant pas aux normes de condition d'hygiène habituelle (souillure par des excréments animaux, boue, pourriture, ...)

^[2] En cas de contenants apportés par le particulier, Le Relais ne peut garantir la qualité de la pasteurisation.